

Municipalité de | Municipality of

Pontiac

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Pontiac tenue le jeudi 29 juillet 2021 à 18h00, par vidéoconférence, à laquelle étaient présents :

Joanne Labadie, mairesse, Leslie-Anne Barber, mairesse suppléante et les conseillers, Susan McKay, Thomas Howard, Scott McDonald et Isabelle Patry.

Également présent, Pierre Said, directeur général.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE/AVIS DE CONVOCATION

La séance a été convoquée par le directeur général conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

Joanne Labadie, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance. La séance débute à 18h00.

2. PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y a eu aucune question du public.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance/avis de convocation**
2. **Parole au public et questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Transferts budgétaires**
5. **Formation des pompiers**
6. **Vente d'un véhicule ayant atteint sa durée de vie utile**
7. **Embauche d'un commis de bureau - travaux publics**
8. **Appel d'offres - matériaux granulaires**
9. **Octroi de mandat de laboratoire pour les travaux de réfection du chemin Tremblay**
10. **Étude écologique - chemin Bronson-Bryant**
11. **Étude géotechnique - chemin Bronson-Bryant**
12. **Vente d'une propriété à la suite des inondations printanières de 2019**

21-07-4389



13. **Vente du chemin Kilroy**
14. **Embauche - Directeur du service d'urbanisme**
15. **Embauche d'un commis de bureau - service d'urbanisme**
16. **Achat d'un véhicule pour le service d'urbanisme**
17. **Octroi de mandat - système d'éclairage au parc de Luskville**
18. **Sélection d'un artiste pour le projet Parcours de Collines et d'Eau - phase II - MRC des Collines-de-l'Outaouais**
19. **Amélioration et mise aux normes des parcs**
20. **Période de questions du public**
21. **Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR la mairesse Joanne Labadie et appuyé par la conseillère Leslie-Anne Barber.

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec le retrait de l'item #17, Octroi de mandat - système d'éclairage au parc de Luskville.

Adoptée

21-07-4390

4. TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Isabelle Patry et appuyé par la conseillère Leslie-Anne Barber.

ET RÉSOLU QUE la Municipalité effectue les transferts budgétaires au montant total de 89 348,00\$.

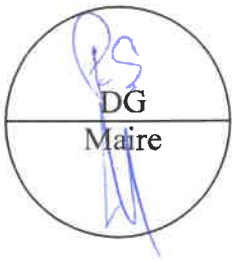
Adoptée

21-07-4391

5. FORMATION DES POMPIERS P2

CONSIDÉRANT QU'il faut prévoir l'inscription de neuf pompiers pour la formation P2, pour un total de 8 238,25\$;

# employé	FORMATION	MONTANT	HEURES DE FORMATION
#10-0034	P2 complet	1 119,10\$	120h
#10-0059	P2 complet	1 119,10\$	120h
#10-0050	P2 complet	1 119,10\$	120h
#10-0036	P2 complet	1 119,10\$	120h



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

#10-0010	P2 complet	1 119,10\$	120h
#10-0023	P2 à l'exception de la portion "désincarcération automobile"	725,05\$	90h
#10-0032	P2 à l'exception de la portion "désincarcération automobile"	725,05\$	90h
#10-0181	P2 à l'exception de la portion "désincarcération automobile"	725,05\$	90h
#10-0042	Seulement la portion "désincarcération automobile"	467,60\$	30h
TOTAL		8 238,25\$	

CONSIDÉRANT QU'il y a la possibilité d'effectuer une demande à la MRC des Collines afin de se faire rembourser les coûts de la formation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Thomas Howard et appuyé par la conseillère Susan McKay.

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le directeur du service incendie à procéder à l'inscription des candidats pour la formation P2.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette dépense soit attribuée au poste budgétaire #02 22000 454 et que celle-ci soit financée par le surplus non affecté.

Adoptée

21-07-4392

6. VENTE D'UN VÉHICULE AYANT ATTEINT SA DURÉE DE VIE UTILE

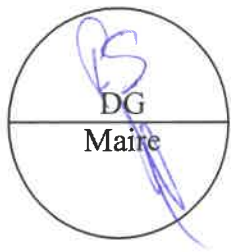
CONSIDÉRANT QUE le véhicule #110 Ford 4x4 F550 2008 nécessite des réparations dispendieuses pour être sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE le véhicule en question a dépassé sa durée de vie utile;

CONSIDÉRANT QUE le véhicule a été mis en vente pour 6 000,00\$ étant donné la condition de sa carrosserie, de l'intérieur et de la mécanique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre d'achat au montant de 5 500,00\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Susan McKay et appuyé par la conseillère Isabelle Patry.



ET RÉSOLU QUE le conseil transfère ce bien du domaine public vers le domaine privé et autorise le directeur général à procéder à la vente ou à l'aliénation du bien et à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil procède à la vente du véhicule #110 Ford 4x4 F550 2008 à M. Lako Vasjan pour un montant de 5 500,00\$ plus les taxes applicables.

Adoptée

Le conseiller Thomas Howard vote contre la résolution.

21-07-4393

7. EMBAUCHE D'UN COMMIS DE BUREAU - TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT la restructuration du service des travaux publics proposée par la direction générale au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QU'un commis de bureau dans ce service pourra permettre d'améliorer le service à la clientèle et le suivi des dossiers;

CONSIDÉRANT QU'un processus de dotation a été mené par la firme Totem;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU QUE le conseil procède à l'embauche de Jessica Bernier en date du 30 juillet 2021 à titre de commis de bureau pour les travaux publics, classe 1 de la convention collective.

Adoptée

Le conseiller Scott McDonald vote contre la résolution.

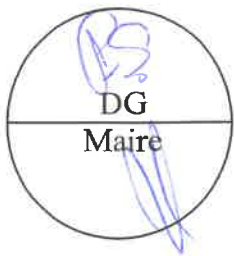
21-07-4394

8. APPEL D'OFFRES - MATÉRIAUX GRANULAIRES

CONSIDÉRANT QU'il s'avère nécessaire de faire l'achat de matériau granulaire afin de recharger les chemins Braun et Rivière;

CONSIDÉRANT QUE le coût de cet achat exige d'aller en appel d'offres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Isabelle Patry et appuyé par la conseillère Leslie-Anne Barber.



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

ET RÉSOLU QUE le service des travaux publics prépare un appel d'offres pour l'achat des matériaux granulaires.

Adoptée

21-07-4395

9. OCTROI DU MANDAT 21-TP-021 - LABORATOIRE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DU CHEMIN TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE le conseil a octroyé un contrat pour la réfection du chemin Tremblay à la séance ordinaire du mois de mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite un contrôle de qualité des matériaux pour assurer la pérennité des travaux et une garantie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Scott McDonald et appuyé par le conseiller Thomas Howard.

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration d'octroyer un contrat au laboratoire ABS dans le cadre de ce projet pour un montant maximal 17 261,80\$ plus les taxes applicables.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette dépense soit financée par le règlement d'emprunt #02-21.

Adoptée

21-07-4396

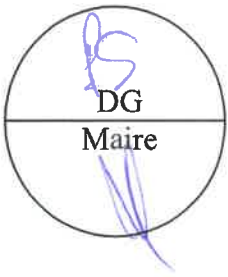
10. OCTROI DU MANDAT 21-TP-022 POUR L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE - CHEMIN BRONSON-BRYANT

CONSIDÉRANT QUE le conseil a octroyé un contrat pour les préparer les plans et devis pour la réfection du ponceau du chemin Bronson Bryant à la séance ordinaire du mois de mai 2021;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à une étude écologique des lieux ;

CONSIDÉRANT les offres reçues:

Soumissionnaire	Prix - taxes non incluses
JFSA	15 500,00\$
A.J. Environnement	2 900,00\$



CONSIDÉRANT QUE l'offre de A.J Environnement est conforme à nos spécifications et la plus avantageuse pour la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Leslie-Anne Barber et appuyé par la conseillère Susan McKay.

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration d'octroyer un contrat à la firme A.J. Environnement dans le cadre de ce projet pour un montant maximal de 2 900,00\$, plus les taxes applicables.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE cette somme soit financée par le surplus non affecté.

Adoptée

Le conseiller Scott McDonald vote contre la résolution.

21-07-4397

11. OCTROI DU MANDAT 21-TP-019 POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE - CHEMIN BRONSON-BRYANT

CONSIDÉRANT QUE le conseil a octroyé un contrat pour les préparer les plans et devis pour la réfection du ponceau du chemin Bronson Bryant à la séance ordinaire du mois de mai 2021;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à une étude géotechnique des lieux ;

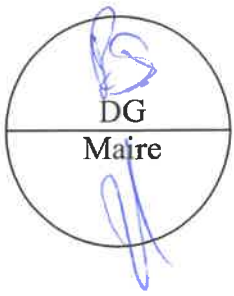
CONSIDÉRANT les offres reçues:

Soumissionnaires	Prix - taxes non incluses
Englobe	28 500,00\$
SNC Lavalin	27 280,00\$
FNX Innov	30 075,00\$

CONSIDÉRANT QUE l'offre de SNC Lavalin est conforme à nos spécifications et la plus avantageuse pour la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Susan McKay et appuyé par la conseillère Leslie-Anne Barber.

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate l'administration d'octroyer un contrat à SNC



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

Lavalin dans le cadre de ce projet pour un montant maximal de 27 280,00\$ plus les taxes applicables.

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE cette somme soit financée par le surplus non affecté.

Adoptée

Le conseiller Scott McDonald vote contre la résolution.

21-07-4398

12. ACQUISITION D'UN TERRAIN À LA SUITE DES INONDATIONS PRINTANIÈRES DE 2019

CONSIDÉRANT QUE la propriété mentionnée ici-bas a subi de lourds dommages lors des inondations printanières de 2019;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a choisi de se prévaloir de l'indemnité de départ offerte par le ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a déclaré qu'il veut céder son terrain à la Municipalité de Pontiac afin d'obtenir l'aide financière supplémentaire offert par le ministère de la Sécurité publique;

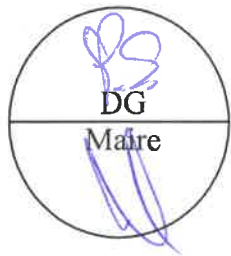
CONSIDÉRANT QUE le propriétaire s'engage à respecter tous les engagements déterminés par le Ministère en vertu du décret 403-2019, soit, notamment:

- Obtenir, avant le début des travaux, tous les permis et approbations nécessaires;
- Procéder à la démolition de leur résidence en conformité avec les lois et règlements en vigueur;
- Éliminer les fondations en conformité avec les lois et règlements en vigueur et de façon que cette élimination ne constitue pas un risque pour les personnes.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Scott McDonald et appuyé par la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac s'engage à acquérir, pour la somme nominale de 1,00\$, le lot suivant :

- Lot 2 683 174, situé au 100, chemin Bélisle;



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE l'acte de cession et autres actes nécessaires soient préparés par Me Lisa Gallinaro aux frais de la Municipalité de Pontiac et que ces frais puissent faire partie de la réclamation municipale au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée

21-07-4399

13. VENTE DU CHEMIN KILROY

CONSIDÉRANT QUE le chemin Kilroy, cadastré au numéro de lot 5 815 880, a été fermé de manière définitive par la résolution #21-06-4352;

CONSIDÉRANT QUE la forme du lot ne permet aucun développement et que celui-ci n'a pas d'utilité pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le voisin adjacent a manifesté son intérêt pour acquérir le lot;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Susan McKay et appuyé par la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU QUE la Municipalité accepte l'offre d'achat de M. Ian MacKechnie pour l'achat du chemin Kilroy, pour la somme de 1\$ taxes et frais en sus.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la vente du lot est conditionnelle à ce que le lot soit fusionné à au moins un des lots suivants:

- #5 814 773 et/ou #5 814 237.

FINALEMENT, IL EST RÉSOLU QUE l'acheteur est responsable du paiement de tous frais notariés et d'arpentage ou autres frais découlant de cette vente

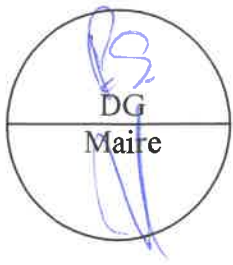
Adoptée

21-07-4400

14. EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement est vacant depuis le départ de l'employé #03-0001 en date du 3 juin 2021;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de remplacer cette position afin d'assurer la bonne gestion du service et le suivi de dossiers complexes en matière d'urbanisme;



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

CONSIDÉRANT QU'un processus de dotation a été mené par la firme Totem;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Susan McKay et appuyé par le conseiller Thomas Howard.

ET RÉSOLU QUE le conseil procède à l'embauche de Paul Doucet en date du 30 juillet 2021 à titre de directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement, à l'échelon 1 de la politique de rémunération des cadres 2019-2023.

Adoptée

21-07-4401

15. EMBAUCHE D'UN COMMIS DE BUREAU - SERVICE DE L'URBANISME

CONSIDÉRANT la sollicitation du service de l'urbanisme et le retard accumulé dans l'ouvrage dû au changement fréquent de personnel;

CONSIDÉRANT QU'il faut prévoir un remplacement prochainement pour un congé de maternité;

CONSIDÉRANT QU'un commis de bureau dans ce service pourra permettre d'améliorer le service à la clientèle et le suivi des dossiers;

CONSIDÉRANT QU'un processus de dotation a été mené par la firme Totem;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Thomas Howard et appuyé par la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU QUE le conseil procède à l'embauche d'Alexanne Paré en date du 30 juillet 2021 à titre de commis de bureau pour le service de l'urbanisme, classe 1 de la convention collective.

Adoptée

21-07-4402

16. ACHAT D'UN VÉHICULE POUR LE SERVICE D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité réorganise sa flotte de véhicule;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est départie de quelques véhicules ayant atteint leur durée de vie utile et qui auraient occasionnés des coûts dispendieux de réparation;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la Municipalité de se procurer un véhicule



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

répondant aux besoins pour le service de l'urbanisme afin de réaliser les inspections sur le terrain et limiter les frais de voyages;

CONSIDÉRANT QUE ce véhicule pourra également être utilisé par les autres départements pour se déplacer;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Isabelle Patry et appuyé par la conseillère Leslie-Anne Barber.

ET RÉSOLU QUE le conseil procède à l'achat d'un véhicule utilitaire sport 2017-2021 ayant moins de 50 000 km à l'odomètre chez le fournisseur Mega automobile Gatineau pour un montant de 20 000,00\$ plus les taxes applicables.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la dépense soit financée par le fonds de roulement.

Adoptée

Le conseiller Scott McDonald vote contre la résolution.

21-07-4403

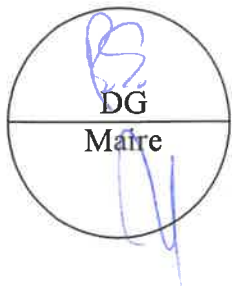
17. SÉLECTION D'UN ARTISTE POUR LE PROJET PARCOURS DE COLLINES ET D'EAU - PHASE II - MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE le parcours « de Collines et d'Eau » a pour objectifs d'attirer les touristes à parcourir un circuit patrimonial sur le territoire des Collines, d'offrir une visibilité accrue aux artistes et artisans locaux, d'intégrer le circuit régional « Route touristique de l'Outaouais : Les chemins d'eau » et d'offrir aux visiteurs de la région de l'Outaouais une vitrine sur le passé, l'histoire et le patrimoine de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Collines-de-L'Outaouais a octroyé une subvention de 10 700,00\$ par municipalité pour la poursuite du projet de circuit d'art public « de Collines et d'Eau » entre 2018 et 2020;

CONSIDÉRANT la résolution #20-09-4170 qui confirme la participation financière et logistique d'un minimum de 3 000,00\$ (taxes en sus) pour l'acquisition d'œuvre d'art;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres par invitation et qu'elle a reçu deux propositions;



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'analyse de la soumission et a sélectionné la proposition qui cadre le mieux avec la vision du projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Susan McKay et appuyé par la conseillère Leslie-Anne Barber.

ET RÉSOLU QUE le mandat soit octroyé à l'artiste Denis Charette pour la somme totale de 10 700,00\$, taxes incluses.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la dépense soit attribuée au poste budgétaire #02 622 00349.

Adoptée

21-07-4404

17. AMÉLIORATION ET MISE AUX NORMES DES PARCS

CONSIDÉRANT les deux rapports fournis par Loisirs Sport Outaouais qui démontrent les éléments à corriger pour rendre les parcs sécuritaires;

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration ont été entamés au cours des deux derniers étés et qu'il y a encore plusieurs travaux à effectuer;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Susan McKay et appuyé par la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise le transfert de 6 500,00\$ du fond réservé pour les parcs vers le poste budgétaire #02 701 00970 afin de procéder travaux et aux achats nécessaires.

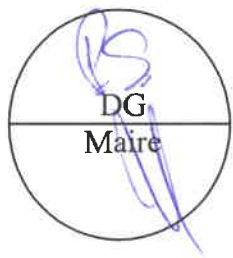
Adoptée

21-07-4405

18. ENTENTE D'UTILISATION D'ESPACE DE RANGEMENT - CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LUSKVILLE

CONSIDÉRANT QUE les organismes ont besoin d'espace pour ranger le matériel nécessaire à leurs activités;

CONSIDÉRANT QUE les espaces de rangement sont déjà utilisés par les organismes, mais qu'ils ont été redivisés de façon plus stratégique, afin de répondre aux différents besoins;



CONSIDÉRANT QU'une entente sera signée et que les rôles et les responsabilités des deux parties y sont clairement mentionnés;

CONSIDÉRANT QU'il y a une forte demande pour la relance des activités à la suite de la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pontiac désire soutenir les organismes et que les ententes s'arriment avec sa politique de support aux organismes communautaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Scott McDonald et appuyé par le conseiller Thomas Howard.

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la directrice des loisirs et de la vie communautaire à signer un contrat de location d'espace de rangement, avec les organismes communautaires suivants pour une période de 5 ans, au centre communautaire de Luskville:

- les Blés D'Or;
- Groupe Action jeunesse;
- Les parents de la Municipalité de Pontiac 0-5 ans;
- Le cercle socio-culturel.

Adoptée

19. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a eu aucune question du public.

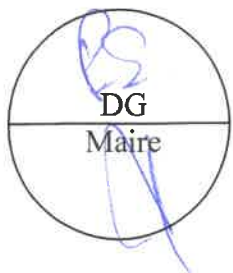
20. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Susan McKay et appuyé par la conseillère Isabelle Patry.

ET RÉSOLU de lever la séance à 19h16 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

21-07-4406



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Said', written above a horizontal line.

Pierre Said
DIRECTEUR GÉNÉRAL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Labadie', written above a horizontal line.

Joanne Labadie
MAIRESSE

« Je, Joanne Labadie, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ».

